

Bulletin aux **POMICULTEURS**

Volume 42 n°5
Date : 19 mars 2020

Éditorial de la présidente

Services essentiels maintenus aux PPQ



©PPQ

Dans la situation actuelle du COVID-19, Les Producteurs de pommes du Québec sont dans l'obligation de réduire le nombre d'employés présents dans les bureaux de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ainsi, quelques employés pourront effectuer du télétravail, par contre, certaines tâches devront être reportées. L'objectif poursuivi par ces mesures est de maintenir, dans le contexte de pandémie et d'état d'urgence sanitaire, les services essentiels aux producteurs ainsi que les opérations nécessaires au fonctionnement de notre organisation, et ce, tout en assurant la santé et la sécurité des employés.

Par ailleurs, nous mettons tout en œuvre pour que le programme des paiements anticipés (PPA), qui doit débiter le 1^{er} avril prochain, ne soit pas affecté par la situation ([voir le texte en page 2](#)).

Suite à la fermeture des frontières à toute personne qui n'a pas la citoyenneté ou la résidence canadienne (à l'exception des citoyens des États-Unis), l'UPA, en collaboration avec les PPQ et les autres groupes horticoles, a immédiatement mentionné aux gouvernements les conséquences désastreuses sur le secteur agricole et sur le coût du panier d'épicerie. Hier matin, le 18 mars, s'est tenue une conférence de presse sur le sujet. Quelques heures plus tard, le ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile, Bill Blair, a confirmé aux médias que « les étudiants internationaux, les travailleurs sous visa et les travailleurs étrangers temporaires pourront également entrer au Canada, à la condition de respecter la demande du gouvernement de s'isoler pendant 14 jours ». Il reste à connaître les règles et mesures spéciales que les entreprises devront appliquer rigoureusement.



Si votre entreprise fait face à une situation particulière, informez vos administrateurs ou la permanence afin que les PPQ puissent faire les représentations nécessaires.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer directement avec la permanence par courriel ([voir les coordonnées](#)). C'est la meilleure façon pour l'équipe d'assurer un suivi rapide. Vous pouvez également joindre le soutien administratif en communiquant avec M^{me} Catherine Dufour à l'adresse cdufour@upa.qc.ca. Nous vous tiendrons avisés du développement de la situation.

Merci de votre compréhension et collaboration.

Stéphanie Levasseur, votre présidente

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONTRIBUTIONS DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (la Régie) a déposé une décision en date du 2 mars 2020 relative au Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec. La Régie a approuvé le Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec tel qu'il a été pris par les producteurs visés par le Plan conjoint convoqués à l'assemblée générale des Producteurs de pommes du Québec (PPQ), tenue le 23 janvier 2020.

Le Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec prévoit, entre autres, la modification de la contribution annuelle pour l'administration du Plan conjoint, passant de 100 \$ à **300 \$**.

Nouvelles en « vrac »

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

RAPPEL - APPEL DE CANDIDATURE :
15^e concours *Tournez-vous vers l'excellence!*



Ce concours s'adresse aux jeunes entrepreneurs agricoles qui, grâce à leurs aptitudes professionnelles et à leurs qualités de gestionnaire, se démarquent par l'excellence de leur profil.

La période d'appel de candidatures est ouverte jusqu'au 24 avril 2020.

[Pour plus de détails ou remplir le formulaire d'inscription](#)

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2020 À L'ASSURANCE RÉCOLTE : TOUJOURS EN COURS

Vous avez jusqu'au 1^{er} avril pour adhérer aux protections printanières à l'assurance récolte. Une nouveauté pour le volet Pommes Plan B : l'option de prix unitaire basé sur le prix du marché s'ajoute aux options de prix unitaires déjà offertes. Veuillez contacter votre centre de service de la FADQ pour de plus amples informations.

[Pour plus de détails](#)

Sujets discutés au conseil d'administration du 19 février 2020

Mise en marché

- Convention de mise en marché avec les emballeurs de pommes du Québec

Promotion

- Campagne PQQ 2019-2020
- HRI 2019-2020

Planification stratégique de la Filière

- Projet d'ordre du jour de la prochaine rencontre

Modifications des règlements

- Règlement modifiant le Règlement sur les contributions

Sécurité du revenu

- Compte-rendu des dernières rencontres

- Compte-rendu de la rencontre avec la FADQ du 29 novembre
- Projets proposés à la FADQ pour le programme de transition (fin de l'ASRA)
- Programme de modernisation des vergers de pommiers du Québec
- Table de sécurité du revenu de l'UPA du 31 janvier 2020

Finances

- Approbation des états financiers du Plan conjoint et des paiements anticipés au 30 novembre 2019
- PPA campagne 2020-2021

Recherche et pesticides

- Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources

- naturelles sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement (CAPERN)
- Mise à jour - réévaluation des pesticides par l'ARLA

National

- Summerland Research - remplacement du physiologiste post-récolte
- AGA du CCH
- CPMA - renouvellement adhésion

Administration

- Retour sur l'AGA 2020
- Comité compétitivité horticole
- Contribution à l'Université Laval

RAPPEL

CONCOURS DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

La période d'inscription pour le concours de l'Ordre national du mérite agricole est ouverte. Cette année, le concours couvre le territoire de la Montérégie.

[Pour plus de détails](#)



PROGRAMME DES PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) - VOLET PRINTANIER CAMPAGNE 2020-2021

Encore cette année, les PPQ offriront le programme aux pomiculteurs, producteurs en serre et de petits fruits (baies). Pour les producteurs qui ont déjà reçu des paiements anticipés volet printanier ou automnal 2020-2021, vous recevrez automatiquement le formulaire à remplir d'ici la fin mars. La campagne débute le 1^{er} avril. **Surveillez vos courriels!** Pour ceux qui voudraient se prévaloir de cette avance, veuillez communiquer avec [Catherine Kouznetzoff](#) (450 679-0540, poste 8586).

Dans le contexte du COVID-19, il n'est pas possible de venir à nos bureaux. Communiquer avec M^{me} Kouznetzoff aux coordonnées indiquées ci-haut.

Recherche & innovation

AIDE FINANCIÈRE POUVANT ATTEINDRE 90 % POUR LUTTER CONTRE LE CARPOCAPSE DE LA POMME À L'AIDE DE LA CONFUSION SEXUELLE



Les frais d'achat des diffuseurs et des pièges Delta sont subventionnés à 70 % par le [volet 1 du Programme Prime-Vert](#). Une aide financière de 90 % est possible pour les entreprises qui répondent à l'un des critères suivants : 1) l'intervention est liée à un projet d'approche de mobilisation collective reconnue par le Ministère; 2) un ou des producteurs de l'entreprise agricole sont de la relève agricole; 3) l'entreprise détient une précertification ou une certification biologique pour son verger ou un cahier des charges en matière de production durable reconnu par le MAPAQ. Le Programme permet une aide financière maximale de 12 000 \$/année par exploitation agricole. Consultez les détails [ici](#) ou parlez-en à votre conseiller pomicole.

L'utilisation de la confusion sexuelle pour lutter contre le carpocapse de la pomme permet de réduire le nombre d'applications d'insecticides dans les vergers ainsi que les risques pour l'environnement et la santé. Dès la deuxième année d'utilisation de la confusion sexuelle, le nombre d'applications d'insecticides visant le carpocapse de la pomme et les risques qui y sont associés diminuent de plus de 50 %. Au Québec, en 2019, 132 entreprises pomicoles ont utilisé la confusion sexuelle sur plus de 1 549 hectares de vergers, ce qui représente 31 % des entreprises pomicoles et 34 % de la surface en production de pommes du Québec.

Pour plus d'informations sur la méthode de la confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme, consultez les fiches suivantes : « [Principes de base et aide financière disponible](#) », « [Calcul du patron d'installation des diffuseurs](#) », « [Installation des diffuseurs \(ISOMATE®-CM/OFM TT\)](#) », « [Observation hebdomadaire et traitement insecticide](#) » et « [Comment fabriquer soi-même les outils nécessaires à la pose des diffuseurs et des pièges](#) ».

Ne manquez pas cette belle occasion de réduire votre utilisation d'insecticides et de protéger l'environnement et la santé ! Commandez dès maintenant vos diffuseurs à phéromones pour lutter contre le carpocapse de la pomme.

RECUPOM | RAPPORT 2019

Ce rapport contient les résultats des essais de cultivars et porte-greffes de pommiers dans les parcelles du RECUPOM en 2019.

[En savoir plus](#)

AFFICHE PFI

D'ici la fin avril, vous recevrez l'édition 2020 de l'affiche sur la Production fruitière intégrée (PFI). Si vous ne l'avez pas reçue, communiquez avec [Catherine Dufour](#). N'oubliez pas qu'un dépliant ainsi que deux affiches expliquant l'approche de la PFI aux consommateurs sont disponibles auprès des PPQ. Un bon de commande sera joint à l'envoi de l'affiche PFI.

[Plus de détails](#)

MISE À JOUR - GUIDES CANADAGAP

Les guides CanadaGAP ont été mis à jour pour 2020. La version 8.0 des guides des fruits et légumes et des produits de serre sont maintenant affichés sur le site Web de CanadaGAP. Nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué émis par CanadaGAP le 19 février. Il n'est pas nécessaire d'imprimer l'ensemble. Consultez les exigences sur le site Web de CanadaGAP.

[Plus de détails](#)

BUDGET PROVINCIAL 2020-2021

Ajout de 125 M\$ sur cinq ans (25 M\$ par année) au budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour favoriser l'agriculture durable.

[Plus de détails](#)

COVID-19 ET SEMAINE DU CIDRE

Considérant la situation actuelle, Les Producteurs de cidre du Québec ont décidé de reporter l'événement La Semaine du cidre, qui avait lieu du 1^{er} au 10 mai. Le gouvernement du Québec a annoncé que tous les endroits publics jugés non essentiels, incluant les bars et lieux de rassemblement seront fermés jusqu'à nouvel ordre. Quant aux restaurants, ils devront fonctionner à 50 % de leur capacité actuelle.

À la lumière de ces informations, il a été convenu de déplacer l'événement en juillet. Les Producteurs de cidre conviendront d'une décision officielle au plus tard le 1^{er} mai. Ils détermineront si l'événement est reporté ou tout simplement annulé selon l'évolution de la COVID-19.

ARTICLE TERRE DE CHEZ NOUS - EMPLOYEURS DE TET NON CONFORMES PASSIBLES DE PRISON

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les employeurs ont l'obligation de déclarer à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité du travail (CNESST) les dates d'arrivée et de départ des TET qu'ils accueillent.

[Lire l'article complet](#)

DÉCLARATION DE PRODUCTION

Vous avez déjà reçu par courriel le [formulaire de déclaration de production pour la récolte 2018](#). Complétez avec attention la section 4 afin que vos contributions soient bien calculées et remises aux Producteurs de cidre du Québec (PCQ), dans le cas du cidre. De plus, pour obtenir ou conserver votre fiche producteur sur le site lapommequebec.ca, vous devez avoir déclaré des pommes en vente directe aux consommateurs.

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSUMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais		1	2	3	4
Pommes hâtives destinées à la transformation					
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

1. Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.). Cela correspond aux pommes inscrites sur votre relevé du plan conjoint 2018
2. Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (autocueillette, kiosque à la ferme, etc.)
3. Toute pomme transformée par le producteur pour la fabrication de cidre
4. Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment vinaigre, tartes, compotes, etc.)

PPQ en action

JARIT 2020

La 28^e édition des journées annuelles sur la recherche et l'innovation technologique (JARIT) du Réseau-pommier a eu lieu les 13 et 14 mars derniers au Centre de villégiature Jouvence à Orford. M. François Blouin, administrateur, et M^{me} Jennifer Gagné, agente de recherche et d'information, ont assisté aux présentations sur les différents projets. L'événement fut, encore une fois, un succès!

AGA du CCH

L'AGA du CCH s'est tenue du 10 au 12 mars à Ottawa. M^{me} Jennifer Gagné était présente aux rencontres. Voici les principales résolutions adoptées et touchant particulièrement le secteur pomicole :

- Aides financières complémentaires en cas de conflits commerciaux et diplomatiques
- Meilleurs prix et références sur le marché canadien: modernisation de l'outil Infohort
- Équité pour les producteurs de plusieurs produits dans le cadre d'Agri-Stabilité
- Amélioration du programme Agri-Stabilité
- Programme d'infrastructure fédéral pour l'agriculture
- Aide à l'investissement en matière d'adaptation aux changements climatiques
- Gestion des plastiques agricoles à usage unique (production et emballage)
- Modifications des normes de classification pommes
- Rigueur, portée et révision des normes biologiques au Canada
- Communication des attentes en matière d'audit du CanadaGAP
- Rétablissement des autorisations d'essai de mise en marché pour les fruits et légumes
- Hébergement des travailleurs étrangers temporaires, volet agricole
- Déduction relative aux frais des services publics associés à l'emploi dans le cadre du programme des TET
- Soutien accru aux produits de contrôle biologique
- Appui à la recherche et à l'innovation

Information sur les marchés

Info-Marchés

[Consulter l'édition du 6 mars 2020](#)

- La prochaine publication est prévue le 20 mars 2020

Communiqués

[Consulter les publications](#)

Communiqué du 9 mars :

Décision du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais du 9 mars 2020 :

- de maintenir le statu quo sur le prix des variétés tardives déjà établi, mais de prolonger les promotions ciblées et opportunités d'affaires pour la variété McIntosh jusqu'au 29 avril 2020.

Communiqué du 17 mars :

Décision du comité de prix de la pomme destinée à la transformation du 16 mars 2020 :

- d'augmenter le prix à la livre pour la pomme à jus standard, à sauce et opalescent.

Événements à venir

CA des PPQ

14 avril

Lieu à confirmer

Golf de l'AEPQ

4 juin

Golf de la Madeleine

Prendre note que l'événement suivant est **annulé**:

- Congrès Cidres, Vins et Alcools d'ici

Prendre note que les événements suivants sont **reportés**:

- AGA des Producteurs de cidre du Québec
- Congrès VLA
- Soirée Crabe & Reconnaissance
- La Semaine du Cidre (*en juillet, à confirmer*)

Articles mis en vente

**ANNONCES
CLASSÉES**

Ligne d'emballage à
vendre

[Plus de détails](#)

Girette à verger à
vendre

[Plus de détails](#)

Verger DBMC Ménard
à vendre

[Plus de détails](#)

et encore plus...



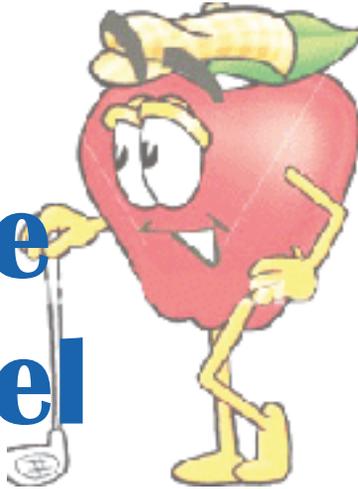
Rougemont^{MD}



Lassonde



20e Tournoi de Golf Annuel



Soirée animée par

Pier-Luc Funk



AEPQ

ASSOCIATION DES
EMBALLEURS DE POMMES
DU QUÉBEC

JEUDI, LE 4 JUIN 2020

Club de Golf La Madeleine

Dîner Terrasse 12h:00

Départ canon 13h:00

**RÉSERVEZ VOTRE
FOURSOME AVANT
LE 1^{er} MAI ET
PARTICIPEZ AU
TIRAGE DE 500\$
CHEZ**

metro

**Tirage d'un
certificat cadeau
voyage de**

2,500.\$

Gracieuseté



Mitchel Lincoln

AUCUN REMBOURSEMENT – BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

104B, rue Germain, St-Alphonse de Granby (Québec) J0E 2A0
Téléphone: (450) 991-1005 Télécopieur: (450) 991-2449

Courriel : info@emballeursdepommes.com



OFFENSIVE CONTRE LES PUCERONS.

{ qu'ils décampent! }

Le nouveau Versys coupe court à l'alimentation des pucerons et crée une barrière durable pour les repousser.

Les infestations de pucerons peuvent être imprévisibles – terriblement imprévisibles. Enfin, elles l'étaient. Le nouvel insecticide Versys^{MD} stoppe rapidement l'alimentation des pucerons et des aleurodes et protège ainsi la santé et la qualité de votre produit. En raison de son mode d'action inédit, Versys supprime aussi des populations d'insectes résistantes à d'autres agents chimiques. Et comme Versys est sûr pour les insectes utiles, vous savez que seuls les insectes ciblés sont chassés. Visitez agsolutions.ca/horticoles pour en savoir plus.

Versys^{MD}

Insecticide optimisé par Inscalis^{MD}

■ - BASF

We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions. VERYSY et INSCALIS sont des marques déposées de BASF. © 2020 BASF Canada Inc.

Maîtrise rapide et accrocheuse de la maladie.*



*La technologie peut différer de l'illustration.

L'activité liante exclusive procure une protection supérieure.

Une technologie dont vous ne saurez vous passer. Le nouveau fongicide Cevya^{MD} possède une activité liante unique en son genre, qui maîtrise les biotypes pouvant avoir développé une résistance aux autres fongicides, y compris les souches résistantes aux fongicides du groupe 3. Son mode d'action par liaison, semblable à un crochet, procure une maîtrise rapide et continue des principales maladies dans les raisins, les pommes, les poires, les fruits à noyau, les pommes de terre et autres. Visitez agsolutions.ca/horticulture pour découvrir ce que Cevya peut faire pour vous.



Cevya^{MD}
Fongicide Revysol^{MD}

BASF
We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, CEVYA et REVYSOL sont des marques déposées de BASF. Le fongicide CEVYA devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte préventive contre les maladies.
© 2020 BASF Canada Inc.